

Rapport sur le marché de l'assurance 2025

Préambule

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2025. Le premier chapitre porte sur l'ensemble du marché. Les quatre chapitres suivants proposent des données détaillées concernant les branches «Vie», «Non-vie», «Réassurance» et «Intermédiaire d'assurance non lié».

Ce rapport contient également des données sur la comptabilité de la prévoyance professionnelle, qui peuvent être consultées dans le chapitre sur les entreprises d'assurance-vie dans la section consacrée à la comptabilité de la prévoyance professionnelle.

Les chiffres présentés ici ont été recueillis sur une base statutaire. De ce fait, les variations de valeur des actifs et des passifs ne correspondent en général pas aux adaptations de la valeur de marché. Les emprunts, par exemple, sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurances qui doivent calculer un SST. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Dans ce rapport ainsi que dans le rapport sur les assureurs, les données relatives au marché de l'assurance proviennent des entreprises d'assurance et des intermédiaires d'assurance. La FINMA vérifie la plausibilité de ces données, sans pour autant en garantir l'exactitude.

Table des matières

4 Ensemble du marché

4 Entreprises et branches d'assurance assujetties

5 Indicateurs

8 Placements de capitaux

8 Placements de capitaux dans la fortune totale

8 Répartition de la fortune totale

9 Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

10 Entreprises d'assurance-vie

10 Indicateurs

13 Répartition de la fortune

15 Évolution des primes

16 Parts de marché dans les affaires directes suisses

17 Réserve mathématique

19 Évolution des fonds propres

20 Comptabilité de la prévoyance professionnelle

23 Processus de risque: résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

24 Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue

25 Provisions techniques: nouvelle baisse des avoirs de vieillesse

26 Fonds d'excédents

27 Évolution des principaux indicateurs

28 Entreprises d'assurance non-vie

28 Indicateurs

30 Répartition de la fortune

30 Titres à revenu fixe

30 Placements dans des participations

30 Autres positions

32 Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

34 Parts de marché dans les affaires directes suisses

35 Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

36 Évolution des fonds propres

37 Entreprises d'assurance-maladie

37 Indicateurs

38 Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

39 Entreprises de réassurance

39 Indicateurs

41 Répartition de la fortune

43 Évolution des primes

44 Taux de sinistres

45 Complément: Couverture de réassurance pour des dommages dus aux événements naturels en Suisse

47 Évolution des fonds propres

48 Intermédiaires d'assurance non liés

51 Glossaire

52 Liste des abréviations

Ensemble du marché

Entreprises et branches d'assurance assujetties

Aperçu des entreprises et branches d'assurance assujetties, 2024-2025

	2025	2024
Entreprises d'assurance-vie, dont	19	18
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	16	15
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Entreprises d'assurance dommages, dont	114	118
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse		
(y c. 16 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2024: 16])	68	69
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères		
(y c. 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2024: 2])	46	49
Entreprises de réassurance, dont	50	50
– entreprises de réassurance	22	23
– captives de réassurance	28	27
Caisses-maladie exploitant l'assurance-maladie complémentaire	9	9
Total des entreprises d'assurance et caisses-maladie assujetties	192	195
Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	6	7

Indicateurs

Ce chapitre comprend des données agrégées concernant l'ensemble du marché. Les détails sont expliqués plus loin, dans les trois chapitres sur les entreprises d'assurance-vie, d'assurance non-vie et de réassurance.

Durant l'exercice 2025, les entreprises suisses d'assurance ont réalisé un solide résultat agrégé s'élevant à 10,4 milliards de francs. Le rendement des fonds propres a atteint 26,9% au total. Le résultat global a progressé de 14 milliards de francs par rapport à l'an-

née précédente, soit une hausse de 136%. Les entreprises d'assurance non-vie et les entreprises de réassurance en particulier ont profité d'une solide hausse de leur bénéfice annuel: +5,8 milliards (+81,2%) à 12,9 milliards pour les premières et +8,1 milliards à 9,8 milliards pour les secondes. Les entreprises d'assurance-vie ont également vu leur résultat annuel agrégé augmenter (+10,2% à 1,7 milliard).

Indicateurs de l'ensemble du marché, 2024-2025

En milliers de CHF

	2025	2024	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	149 107 642	150 042 908	-0,6
Paielements pour cas d'assurance	88 651 627	87 512 524	1,3
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des provisions techniques	133 033	7 990 647	-98,3
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des autres engagements actuariels	392 014	935 250	-58,1
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	29 049 880	28 369 183	2,4
Impôts	2 147 839	1 432 079	50,0
Bénéfice sur les placements de capitaux	24 812 623	16 812 028	47,6
Bénéfices annuels	24 419 825	10 356 698	135,8
Somme du bilan	708 162 507	721 452 094	-1,8
Placements de capitaux	524 587 157	526 258 579	-0,3
Engagements actuariels	498 921 802	512 035 855	-2,6
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	90 670 525	78 876 257	15,0
	2025 En %	2024 En %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	5,00	3,37	+1,63
Rendement des fonds propres	26,93	13,13	+13,80
Ratio de solvabilité SST	254	246	+8
Ratio de couverture de la fortune liée	112	110	+2

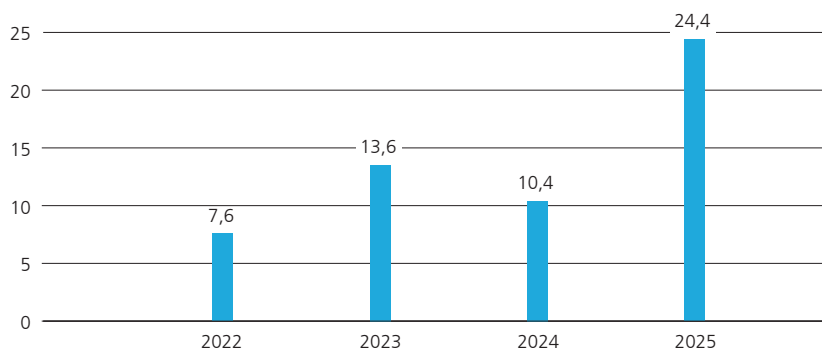
Les entreprises d'assurance suisses ont substantiellement renforcé leur base de fonds propres agrégée en 2025. Durant l'exercice, leurs fonds propres tels que rapportés ont augmenté de 11,8 milliards de francs pour se monter à 90,7 milliards de francs (soit une hausse de 15% par rapport à l'exercice précédent). Néanmoins, l'évolution n'a pas été uniforme: alors que les assureurs non-vie et les réassureurs ont affiché une hausse marquée des fonds propres (+13% et +24% respectivement), les assureurs-vie ont vu leurs fonds propres décroître de 4% par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice, le volume des primes brutes agrégées a atteint 149 milliards de francs, soit une légère baisse de 0,6% (–0,9 milliard de francs). Alors que les primes brutes comptabilisées ont augmenté chez les assureurs-vie (+3,7% par rapport à l'exercice précédent) et les assureurs non-vie (+2,8%), les réassureurs ont annoncé un recul des primes brutes (–6,1%). Une grande part de cette baisse est imputable à l'appréciation du franc suisse vis-à-vis des devises principales (dollar américain, euro et livre sterling).

Le ratio de couverture de la fortune liée a progressé de 2 points de pourcentage au cours de l'exercice et s'est établi à 112%. Le ratio de solvabilité selon le Test suisse de solvabilité (SST) s'est élevé à 254%, ce qui correspond à une hausse de 8 points de pourcentage par rapport à 2024.

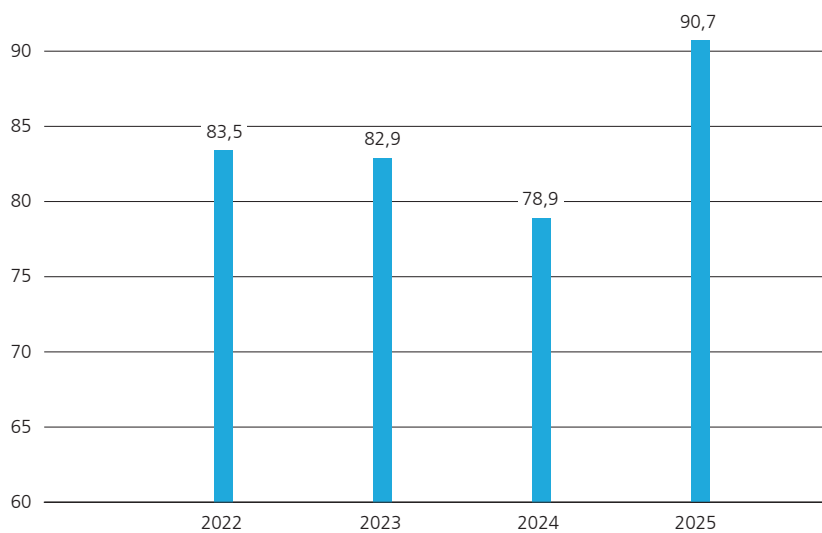
Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Fonds propres sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Placements de capitaux

Le chapitre qui suit fournit des informations sur la fortune totale des entreprises d'assurance et sur le rendement des placements.

Placements de capitaux dans la fortune totale

Les placements de capitaux des entreprises d'assurance ont baissé au total de 0,3% au cours de l'exercice 2025 et s'élevaient à 525 milliards de francs en fin d'année. Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie ont reculé de 1,7% pour s'établir à 263 milliards de francs, alors que ceux des assureurs non-vie sont restés stables et s'élevaient à 155 milliards de francs en fin d'année. Les placements de capitaux des entreprises de réassurance ont progressé de 3,1% à 108 milliards de francs durant l'exercice sous revue.

Répartition de la fortune totale

En termes absolus, le portefeuille de titres à revenu fixe a cédé 3,8% durant l'exercice sous revue. En

termes relatifs toutefois, avec une part de 41% (2 points de pourcentage de moins que l'année précédente), les titres à revenu fixe restent la principale classe d'actifs dans la fortune des entreprises suisses d'assurance. Les entreprises d'assurance-vie et les entreprises d'assurance non-vie ont continué de placer 46% et 38% respectivement de leurs capitaux dans des titres à revenu fixe. Chez les réassureurs, cette part s'est élevée à 36% (5 points de pourcentage de moins que l'année précédente). Ce recul s'explique à la fois par des effets de change et par une nouvelle orientation en faveur de placements à plus court terme.

L'allocation dans les prêts et les placements collectifs de capitaux a été étoffée durant l'exercice, à l'inverse de celle dans les participations et les hypothèques.

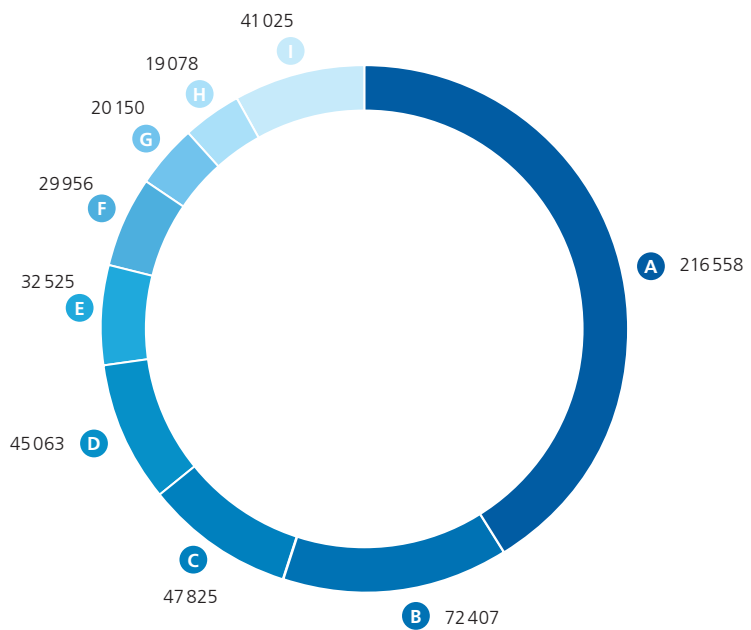
Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	2024 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	45063312	9	46088724	9
Participations	72406715	14	77867755	15
Titres à revenu fixe	216557609	41	225099664	43
Prêts	29159872	5	18635010	3
Hypothèques	32525166	6	34227952	6
Actions	19078128	4	18757624	4
Placements collectifs de capitaux	47825419	9	45441341	9
Placements alternatifs	20149621	4	19601358	4
Autres placements de capitaux	11864941	2	11914907	2
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	29956375	6	28624243	5
Total des placements de capitaux	524587157	100	525258579	100

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché, 2025

En millions de CHF

- A Titres à revenu fixe
- B Participations
- C Placements collectifs de capitaux
- D Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- E Hypothèques
- F Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- G Placements alternatifs
- H Actions
- I Ensemble des autres placements de capitaux



Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

Le rendement des placements de capitaux est exprimé conformément aux bases statutaires.

En 2025, les entreprises d'assurance-vie ont réalisé un rendement sur les placements de capitaux de 2,31%. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une baisse de 10 points de base. Les rendements des placements de capitaux des assureurs dommages se sont raffermis de 280 points de base en 2025 pour s'établir à 7,77%. Cette progression s'explique par des produits directs découlant des participations plus importants qu'en 2024. Si le rendement des placements des assureurs-vie a été plus modeste que celui des assureurs dommages, c'est notamment en raison de la proportion importante de la fortune liée présente dans les portefeuilles des premiers. Cela va souvent de pair avec une politique de placement moins encline aux risques. Alors que les sociétés d'assurance-vie détenaient 98% de leur

portefeuille en placements de capitaux, en liquidités et en instruments financiers dérivés dans la fortune liée, cette proportion s'est élevée à seulement 52% pour les sociétés d'assurance dommages.

Les rendements des placements de capitaux des entreprises de réassurance ont progressé de 367 points de base en 2025 pour s'établir à 6,96%. Cette hausse est également attribuable à des produits directs découlant des participations plus importants.

En %

	2025	2024
Ensemble du marché	5,00	3,37
Vie	2,31	2,41
Non-vie	7,77	4,97
Réassurance	6,96	3,29

Entreprises d'assurance-vie

L'exercice 2025 a été marqué par un environnement économique exigeant et un regain d'incertitudes sur les marchés financiers mondiaux, conséquence de tensions à la fois géopolitiques et commerciales. Ce contexte a été favorable au franc suisse, tandis que les pressions inflationnistes sont restées plus que modérées dans le pays. La BNS a ainsi poursuivi la décrue de ses taux, abaissant progressivement le taux directeur à zéro. Dans l'ensemble, les rendements des emprunts de la Confédération ont continué d'évoluer à un bas niveau, quoique avec une volatilité plus prononcée. Ainsi, les emprunts à 10 ans ont culminé mi-mars à quelque 0,8%, contrastant avec le plancher à 0,1% environ de début novembre. Malgré cette volatilité, le marché suisse des capitaux est resté solide. En 2025, proposer des assurances-vie avec une part d'épargne et gérer de tels produits est resté un défi de taille. Du côté des actifs, les placements de capitaux devaient en permanence être renouvelés à un niveau de rendement plus faible, alors que les engagements, du côté des passifs, étaient assortis de garanties d'intérêt à long terme. Pour faire face à cette situation, les entreprises d'assurance-vie ont opté pour la réduction des garanties sur le long terme. En revanche, les produits avec taux d'intérêt garantis n'ont plus été proposés ou alors avec un taux garanti souvent de 0%.

Indicateurs

Les primes brutes comptabilisées ont gagné 3,7% au total en 2025, s'établissant à 24,53 milliards de francs. En tenant compte de la réassurance acceptée, cette progression, stable, n'atteint plus que 0,3%. Ces chiffres reflètent un cœur de métier solide, soutenu par une baisse simultanée des paiements pour cas d'assurance de 2% à 27,18 milliards de francs.

En 2025, les produits générés par les assureurs-vie ont été marqués par un effet ciseaux notable. D'une part, le résultat des placements a chuté de 8,5% en raison de taux obstinément bas et le rendement des placements a reculé pour s'établir à 2,31%. D'autre part, les bénéfices annuels agrégés ont augmenté de 10,2% à 1,75 milliard de francs suisses. Cette rentabilité accrue est principalement due à une politique rigoureuse de gains d'efficacité visant les charges d'exploitation (-7,9%) et à une dissolution importante dans les autres engagements actuariels. Le compte de résultat a ainsi profité d'un allègement de plus de 1 milliard de francs suisses.

Simultanément, les entreprises ont amélioré leur structure du capital. Malgré une contraction de la somme totale du bilan de 1,7% et une baisse des fonds propres de 3,9%, le rendement des fonds propres a fortement augmenté à 17,49% (contre 15,25% l'exercice précédent).

La fortune liée et le régime de solvabilité fondé sur le risque selon le Test suisse de solvabilité (SST) sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance. Les entreprises d'assurance-vie doivent garantir leurs placements de capitaux servant à la couverture des engagements d'assurance par une fortune liée. Le débit équivaut à 101% des provisions techniques: il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le ratio de couverture de la fortune liée indique le montant des fonds disponibles par rapport au débit exprimé en pourcentage. Durant l'exercice, ce ratio s'est monté à 108% (107% l'exercice précédent). Le ratio de solvabilité moyen selon le SST s'est amélioré de 9 points de pourcentage et atteint 236%. La dotation en capital des assureurs-vie a ainsi en tout temps garanti un niveau de sécurité élevé, largement supérieur aux exigences légales.

Indicateurs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF

	2025	2024	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	24 532 044	23 666 059	3,7
Paiements pour cas d'assurance	27 179 880	27 739 774	-2,0
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des provisions techniques	-1 394 870	-2 395 033	-41,8
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des autres engagements actuariels	-1 033 806	-246 323	319,7
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 442 988	2 652 856	-7,9
Impôts	206 049	252 196	-18,3
Bénéfice sur les placements de capitaux	5 455 814	5 961 155	-8,5
Bénéfices annuels	1 748 185	1 586 644	10,2
Somme du bilan	285 271 383	290 236 359	-1,7
Placements de capitaux	262 985 118	267 558 031	-1,7
Engagements actuariels	249 413 011	252 268 613	-1,1
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	9 994 446	10 401 128	-3,9
	2025 En %	2024 En %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	2,31	2,41	-0,10
Rendement des fonds propres	17,49	15,25	+2,24
Ratio de solvabilité SST	236	227	+9
Ratio de couverture de la fortune liée	108	107	+1

Répartition de la fortune

La valeur globale des placements de capitaux a baissé de presque 2% par rapport à l'année précédente. Les participations, les prêts, les placements collectifs de capitaux et les autres placements de capitaux ont progressé, alors que l'immobilier, les hypothèques et les titres à revenu fixe ont cédé du terrain. La valeur des placements alternatifs est restée quasiment inchangée par rapport à 2024.

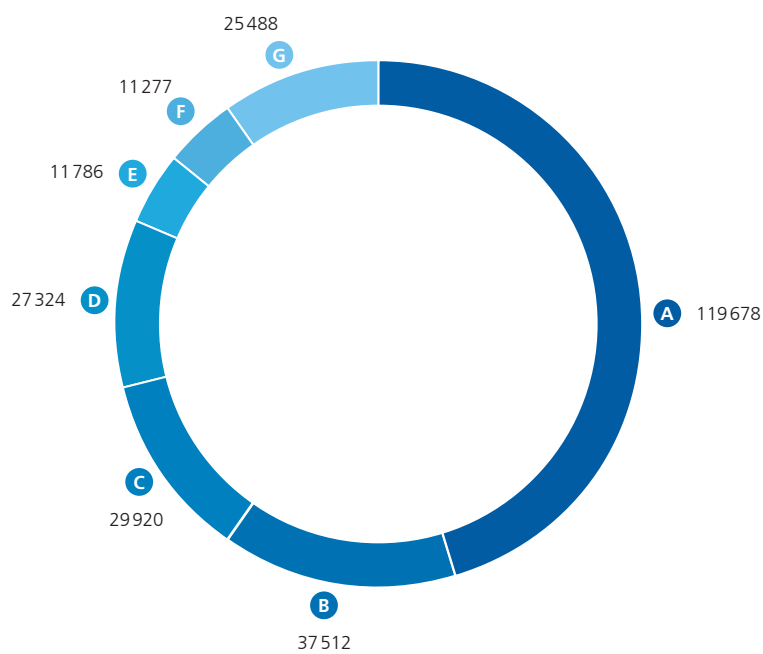
Allocations des actifs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	2024 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	37 512 173	14	38 551 011	14
Participations	7 239 768	3	6 863 024	3
Titres à revenu fixe	119 677 580	46	123 866 358	46
Prêts	6 869 483	3	6 692 115	3
Hypothèques	27 324 277	10	28 817 238	11
Actions	10 026 140	4	10 776 754	4
Placements collectifs de capitaux	11 785 844	4	10 809 736	4
Placements alternatifs	11 276 855	4	11 254 672	4
Autres placements de capitaux	1 352 856	1	1 331 252	0
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	29 920 141	11	28 595 870	11
Total des placements de capitaux	262 985 118	100	267 558 031	100

Allocation des actifs des entreprises d'assurance-vie, 2025

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- C** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- D** Hypothèques
- E** Placements collectifs de capitaux
- F** Placements alternatifs
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Si l'on fait abstraction de la réassurance acceptée, les recettes de primes totales, composées des primes périodiques et des primes uniques, ont augmenté de 0,3%. Les recettes de primes de la réassurance acceptée ont elles connu une forte hausse de 70,8% en raison d'une nouvelle réassurance active de portefeuilles en *run-off* d'une entreprise d'assurance-vie. Avec une part de 57,5%, la prévoyance professionnelle continue de dominer le marché suisse. Néanmoins, les primes qui en résultent contiennent égale-

ment des prestations de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	14 115 868	57,5	14 375 191	-1,8
Assurance individuelle de capital	4 067 385	16,6	3 966 421	2,5
Assurance individuelle de rente	292 511	1,2	229 725	27,3
Assurance-vie liée à des parts de fonds	2 258 042	9,2	2 112 205	6,9
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	593 672	2,4	673 249	-11,8
Capitalisation et opérations tontinières*	701 245	2,9	623 005	12,6
Autres assurances-vie	600 276	2,4	570 648	5,2
Assurance-accidents et maladie	3 634	0,0	3 346	8,6
Succursales à l'étranger	0	0,0	0	n.d.
Réassurance acceptée	1 899 411	7,7	1 112 270	70,8
Total	24 532 044	100,0	23 666 059	3,7

* Il n'existe pour l'heure aucune opération tontinière sur le marché suisse.

Parts de marché dans les affaires directes suisses

Le volume global des affaires directes suisses des six plus grands assureurs-vie s’est monté à 19,26 millions de francs suisses, esquisant ainsi une légère progression (0,1%).

En 2025, les six plus grands assureurs-vie se sont partagé 85,2% du marché. Par rapport à l’exercice précédent, cette concentration de marché a marginalement fléchi (–0,3 point de pourcentage). En Suisse, le marché de l’assurance-vie continue d’être largement oligopolistique. Il reste difficile pour les nouveaux venus de gagner des parts de marché, car les prestataires établis bénéficient de marques fortes, de canaux de distribution robustes et d’effets d’échelle importants.

En 2025, deux assureurs (Swiss Life et Helvetia Vie) ont continué de contrôler plus de la moitié du marché (53,7%, chiffre cumulé). En cas de fusion entre Baloise et Helvetia, Swiss Life conserverait sa position dominante concernant les parts de marché en 2025 (41,9% contre 11,8% pour Helvetia Vie et 8,2% pour Baloise Vie).

Le classement des six plus grands assureurs par parts de marché est resté inchangé, si ce n’est qu’Axa Vie figure désormais à la troisième place (quatrième place en 2024), reléguant Baloise Vie au quatrième rang en 2025 (troisième place en 2024).

Parts de marché des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2025	Part de marché En % 2025	Primes comptabilisées 2024	Part de marché En % 2024
Swiss Life SA	9470849	41,9	9233667	41,0
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA	2666891	11,8	2804210	12,4
AXA Vie SA	2273549	10,1	2017412	9,0
Baloise Vie SA	1865357	8,2	2299607	10,2
Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA	1663490	7,4	1613762	7,2
Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA	1322125	5,8	1274994	5,7
Six plus grands assureurs	19262261	85,2	19243652	85,5

Réserve mathématique

La réserve mathématique est la principale composante des engagements d'un assureur-vie et sert aussi de base à la «fortune liée». Elle correspond au montant qu'une entreprise doit provisionner pour chaque personne assurée afin de pouvoir financer les prestations futures. Le calcul est effectué individuellement, sur la base des hypothèses formulées au moment de la conclusion du contrat. Au bilan, la réserve mathématique est placée au centre des engagements actuariels.

Outre la réserve mathématique, les engagements actuariels comprennent d'autres éléments, comme des provisions supplémentaires. Celles-ci servent par exemple à couvrir l'allongement de l'espérance de vie (longévité) ou d'éventuelles pertes liées aux taux de conversion. Elle est également constituée de provisions pour les sinistres survenus mais non encore annoncés (IBNR), ainsi que des dépôts de primes et des fonds d'excédents.

La réserve mathématique totale des assureurs-vie s'est établie à 215 milliards de francs environ en 2025. Par rapport à l'année précédente, elle a reculé de 0,8%, soit 1,8 milliard de francs.

Les hypothèses utilisées pour calculer les engagements doivent être choisies avec prudence. Les paramètres biométriques, concernant par exemple l'espérance de vie ou la probabilité d'invalidité, sont définis au moyen de méthodes statistiques reconnues, consignés dans le plan d'exploitation et vérifiés régulièrement sur la base des données à jour.

La plus importante part de réserve mathématique est détenue par la prévoyance professionnelle (56,7%). Vient ensuite l'assurance individuelle classique de capital en cas de vie et de décès (23,1%). Toutes les autres branches d'assurance représentent moins de 10% de la réserve.

Réserve mathématique brute

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	121 768 206	56,7	125 042 788	-2,6
Assurance individuelle de capital	49 564 190	23,1	50 113 124	-1,1
Assurance individuelle de rente	10 129 206	4,7	10 735 827	-5,7
Assurance-vie liée à des parts de fonds	19 870 022	9,3	18 932 419	5,0
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	4 497 094	2,1	4 310 049	4,3
Capitalisation et opérations tontinières*	2 367 237	1,1	1 860 427	27,2
Autres branches d'assurance	1 924 424	0,9	1 958 359	-1,7
Succursales à l'étranger	151 119	0,1	163 804	-7,7
Réassurance acceptée	4 333 193	2,0	3 255 452	33,1
Total	214 604 691	100,0	216 372 249	-0,8

* Il n'existe pour l'heure aucune opération tontinière sur le marché suisse.

Durant l'exercice, la réserve mathématique a baissé dans plusieurs segments: l'assurance collective dans la prévoyance professionnelle a vu le niveau de cette réserve reculer de 3,3 milliards de francs (–2,6%) et l'assurance individuelle classique de capital a accusé un tassement de 0,5 milliard de francs (–1,1%). À l'inverse, on a pu observer une augmentation de la réserve mathématique pour les assurances-vie et les opérations de capitalisation liées à des parts de placement et à des fonds cantonnés, de même que pour la réassurance acceptée.

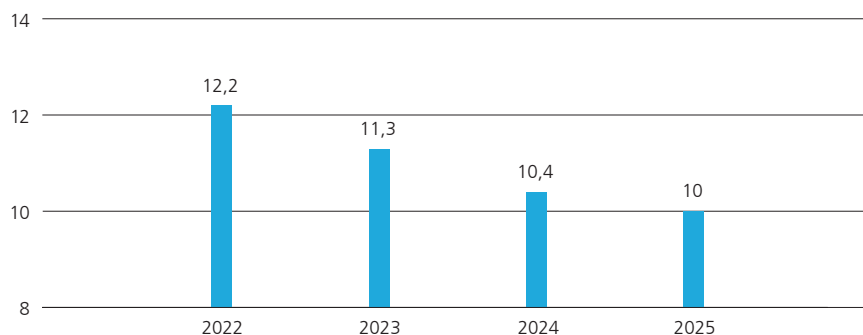
Évolution des fonds propres

La tendance baissière à l'œuvre depuis des années s'est confirmée: fin 2025, la base de fonds propres s'est inscrite à 10 milliards de francs, soit 0,4 milliard de moins qu'en 2024. Par rapport à 2019, ce niveau représente même une baisse de plus de 30%.

La proportion des fonds propres par rapport aux engagements actuariels a une nouvelle fois diminué, atteignant 4%. En 2019, elle était encore supérieure à 5%. Elle est en constante baisse depuis.

Fonds propres des assureurs-vie

En milliards de CHF



Comptabilité de la prévoyance professionnelle

Dans la comptabilité 2025, les onze entreprises d'assurance-vie privées exerçant dans le domaine de la prévoyance professionnelle rendent compte de leur activité dans ledit domaine.

Le tableau suivant présente les résultats des trois processus (processus d'épargne, processus de risque et processus de frais). Ils s'additionnent pour donner le résultat brut de 721 millions de francs agrégés, soit

Résultat brut, résultat net et résultat d'exploitation, 2021-2025

En millions de CHF	2025	2024	2023	2022	2021
Processus d'épargne					
Produit	2 333	2 434	1 972	2 747	3 240
Charges	1 658	1 801	1 781	2 035	2 568
Résultat	675	633	191	712	672
Processus de risque					
Produit	2 418	2 473	2 437	2 370	2 324
Charges	2 324	2 093	1 784	1 691	1 754
Résultat	94	379	653	679	571
Processus de frais					
Produit	678	705	716	710	708
Charges	726	750	754	729	680
Résultat	-48	-46	-38	-19	28
Récapitulatif des trois résultats					
Résultat dans le processus d'épargne	675	633	191	712	672
Résultat dans le processus de risque	94	379	653	679	571
Résultat dans le processus de frais	-48	-46	-38	-19	28
Résultat brut de la comptabilité	721	967	806	1 371	1 271
Renforcement des provisions techniques ^{a)}	627	20	335	-68	-337
Résultat net	1 348	987	1 141	1 303	934
Répartition du résultat net					
Attribution aux fonds d'excédents	1 067	845	872	924	489
Résultat d'exploitation ^{b)}	281	142	269	379	445
Résultat net	1 348	987	1 141	1 303	934

^{a)} Dissolution (+) moins constitution (-) des renforcements des provisions techniques.

^{b)} Le résultat d'exploitation correspond à la part de l'assureur-vie dans le résultat net.

une baisse de 246 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Le solde du processus d'épargne a progressé par rapport à l'exercice précédent, tandis que celui des processus de risque et de frais a augmenté.

Les assureurs-vie ont dissous des provisions techniques pour un montant de 627 millions de francs (contre 20 millions en 2024). Il a subsisté un résultat net de 1348 millions de francs. Sur cette somme, 1067 millions de francs ont été attribués aux fonds d'excédents, de sorte que le résultat d'exploitation s'élève à 281 millions de francs. Ce dernier est ainsi en progression de 139 millions par rapport à l'année précédente.

Il en a résulté une quote-part de distribution de 94,8% au total et 93% dans les affaires soumises à la quote-part minimale. Pour ces dernières, la loi prescrit une quote-part d'au moins 90%.

Les charges et les produits ont été stables dans les trois processus, et le solde du processus d'épargne a continué sa progression durant l'exercice. Comme en 2024, le solde des primes de risque et de frais a baissé.

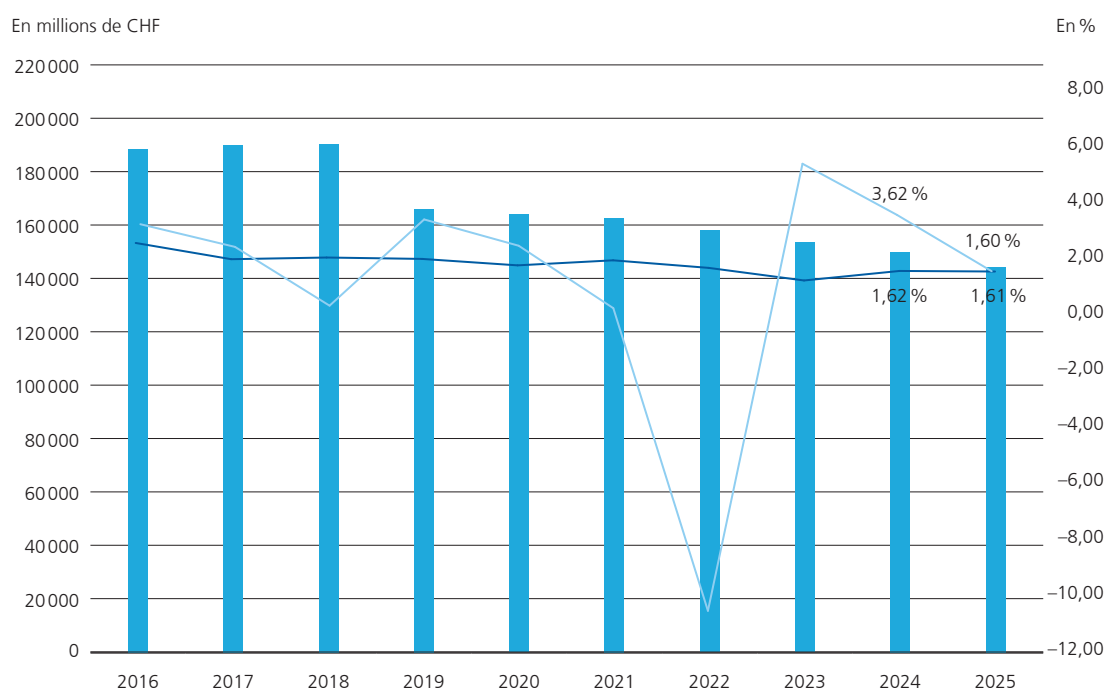
Processus d'épargne: évolution par rapport à l'année précédente

Durant l'année sous revue, les assureurs-vie ont enregistré des résultats positifs dans le processus d'épargne, produits moins charges donnant un résultat positif de 675 millions de francs (2024: 633 millions de francs).

Avec 1,60%, le rendement net des produits des placements de capitaux a fait du surplace (1,62% en 2024). Entre 2016 et 2025, le rendement moyen a été de 1,89% (moyenne entre 2015 et 2024: 2,02%). En tenant compte des variations de valeur des placements de capitaux, la performance s'est établie à 1,61% en 2025, contre 3,62% en 2024.

Les frais de gestion de fortune (en pourcentage de la valeur de marché des placements de capitaux) se sont inscrits à 28 points de base (2024: 27 points de base).

Fortune de placement, rendements comptables nets et performance nette des assureurs LPP¹ agrégés, 2016-2025



■ Fortune de placement agrégée des assureurs LPP (valeur comptable), en millions de CHF

— Rendements comptables nets, en %

— Performance nette, en %

¹ Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40)

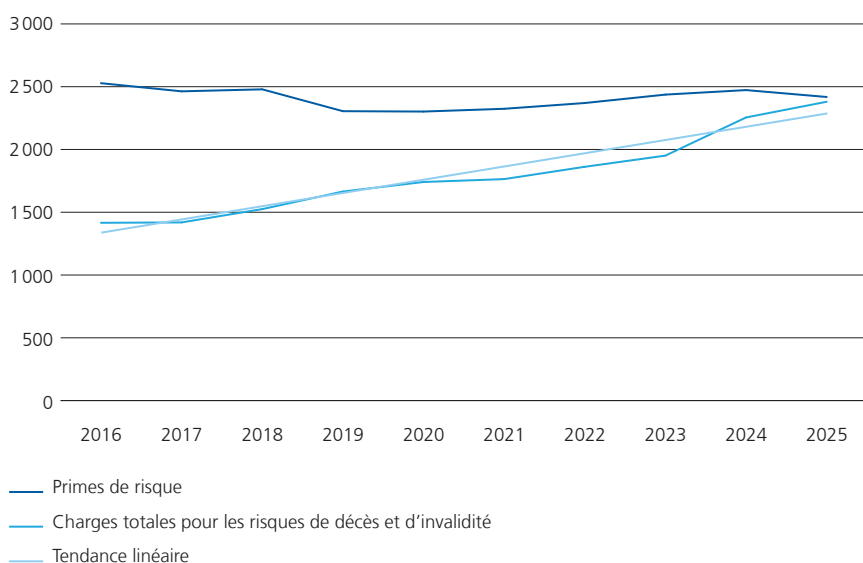
Processus de risque: résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

Durant l'exercice sous revue, la charge des sinistres dans le processus de risque a augmenté de 11%, passant de 2093 à 2324 millions de francs. Les primes de risque ont reculé de 2%, passant de 2473 à 2418 millions de francs. Le résultat (brut) dans le pro-

cessus de risque a ainsi baissé de 285 millions de francs et s'est inscrit à 94 millions de francs. Les provisions complémentaires constituées dans le processus de risque se sont montées à 55 millions de francs (–106 millions de francs par rapport à l'exercice précédent).

Évolution des primes et des charges totales² dans le processus de risque, 2016-2025

En millions de CHF



² Y compris constitution ou dissolution de provisions techniques.

Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue

Les résultats du processus de frais, agrégés sur l'ensemble des assureurs LPP, ont été, avec 48 millions de francs, légèrement négatifs. Aux produits de 678 millions de francs se sont opposées les charges de 726 millions, parmi lesquelles les coûts de distribution et les frais d'acquisition pour un montant total de 259 millions de francs. Les frais d'exploitation par assuré ont baissé pour atteindre 287 francs (2024: 294 francs).

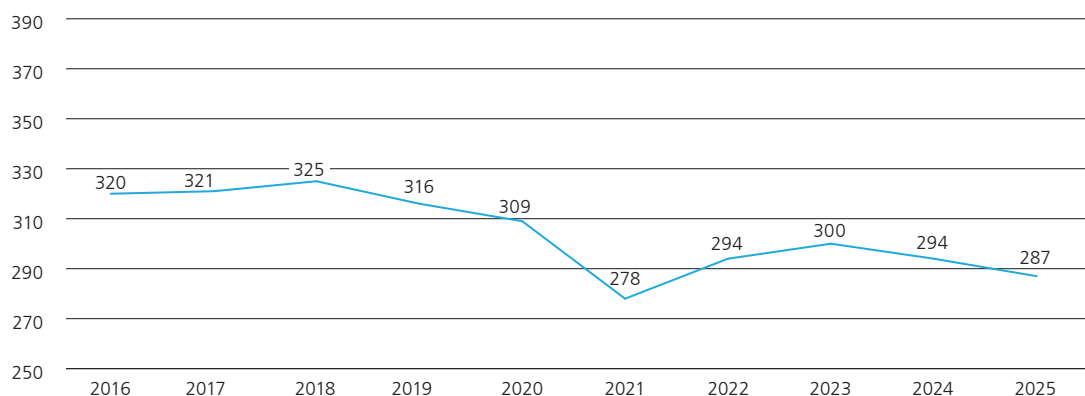
La différence entre les 349 francs résultant du compte de résultats et les 287 francs résultant du processus de frais tient essentiellement au mode de

saisie des frais de traitement des prestations: dans l'analyse technique, ces derniers figurent dans le processus de risque et non dans le processus de frais.

Les frais de distribution ou d'acquisition, pour un total de 259 millions de francs, se répartissent entre les provisions pour courtiers (99 millions de francs), les provisions pour le propre service externe (97 millions de francs) et les autres dépenses d'acquisition (63 millions de francs).

Évolution des coûts par assuré, 2016-2025

En CHF



Provisions techniques:**nouvelle baisse des avoirs de vieillesse**

Les avoirs de vieillesse ont diminué de 2,5 milliards de francs (2024: –3,3 milliards de francs) et se sont inscrits à environ 60 milliards de francs à la fin de l'année. Ce recul était légèrement plus marqué dans les avoirs de vieillesse surobligatoires que dans les avoirs du régime obligatoire. La part correspond à chaque fois à la moitié environ des avoirs.

De même, les provisions pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours ont baissé en 2025. Ce flé-

chissement est notamment dû à la progression de l'option de retrait en capital au moment du départ à la retraite. La réserve mathématique pour les rentes d'invalidité a progressé de 4% et atteint 8,5 milliards de francs.

Dans l'ensemble, les provisions techniques ont diminué de plus de 4 milliards de francs. Le fonds d'excédents a lui affiché une légère progression.

Principales composantes des provisions techniques, 2023-2025

	En %				
En millions de CHF	2025	2024	2023	2025/24	2024/23
Avoirs de vieillesse obligatoires	30 498	31 818	32 916	–4,1	–3,3
Avoirs de vieillesse surobligatoires	29 968	31 139	33 328	–3,8	–6,6
Provision complémentaire pour les futures conversions en rentes	2 665	2 824	2 886	–5,6	–2,2
Réserve mathématique pour rentes de vieillesse et de survivants en cours	41 271	42 048	42 596	–1,8	–1,3
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité en cours	8 513	8 149	7 903	4,5	3,1
Réserve mathématique pour polices de libre passage	5 150	5 275	5 502	–2,4	–4,1
Autres réserves mathématiques	3 782	3 851	4 041	–1,8	–4,7
Renforcement des réserves mathématiques pour rentes en cours	8 272	8 743	9 047	–5,4	–3,4
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore réglés	3 262	3 199	3 065	2,0	4,4
Provision pour garanties de taux d'intérêt et fluctuations de valeurs et de sinistres	1 297	1 378	1 378	–5,9	0,0
Autres provisions techniques	1 215	1 206	1 098	0,8	9,8
Provisions de renchérissement	1 756	1 864	1 870	–5,8	–0,3
Total des provisions techniques	137 649	141 493	145 631	–2,7	–2,8
Fonds d'excédents	1 899	1 805	1 778	5,2	1,5
Dépôts de primes	1 230	1 144	1 171	7,5	–2,3
Parts d'excédents créditées	123	125	120	–1,3	3,7
Autres passifs	6 321	8 336	7 841	–24,2	6,3
Total du bilan de la comptabilité de la prévoyance professionnelle	147 223	152 903	156 541	–3,7	–2,3

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan visant à mobiliser les parts d'excédents revenant aux institutions de prévoyance et à leurs assurés. Les institutions de prévoyance et leurs assurés ont bénéficié en 2025 d'une attribution globale de 973 millions de francs (contre 818 millions de francs l'année précédente). Le tableau ci-après montre que les excédents réalisés en une année ont été rapidement reversés aux assurés. Durant l'année sous revue, 1067 millions de francs du résultat net ont été transférés aux fonds d'excédents (2024: 845 millions de francs).

Évolution des fonds d'excédents, 2021-2025

En millions de CHF	2025	2024	2023	2022	2021
État au début de l'année	1 805	1 778	1 467	1 081	1 061
Prélèvements	-973	-818	-561	-538	-469
En %	-54	-46	-38	-50	-44
Versements	1 067	845	872	924	489
État à la fin de l'année	1 899	1 805	1 778	1 467	1 081
Distribution de versements à l'année considérée +1	0	456	354	460	388
Distribution de versements à l'année considérée +2	0	0	518	464	101
Distribution de versements à l'année considérée +3	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +4	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +5	0	0	0	0	0
Total des distributions	0	456	872	924	489
Distributions encore ouvertes	1 067	389	0	0	0

Évolution des principaux indicateurs

Le tableau ci-après montre l'évolution des principaux indicateurs de la prévoyance professionnelle. De plus amples informations concernant la comptabilité de

la prévoyance professionnelle, et en particulier les schémas de publication des assureurs LPP, sont disponibles sur le [site Internet de la FINMA](#).

Indicateurs de la prévoyance professionnelle, 2021-2025

	2025	2024	2023	2022	2021
Primes et placements de capitaux					
Total des primes brutes comptabilisées, en millions de CHF	14 123	14 383	14 730	15 292	15 578
Total des placements de capitaux (valeur de marché), en millions de CHF	153 907	158 536	159 559	156 517	182 376
Total des placements de capitaux (valeur comptable), en millions de CHF	143 505	148 321	152 668	156 272	161 562
Rendement net des placements sur valeur comptable, en %	1,60	1,62	1,28	1,73	2,00
Frais d'exploitation par assuré, en CHF					
En moyenne sur les assurés	349	348	355	357	344
Assurés actifs	357	355	367	372	363
Bénéficiaires de rentes	546	556	541	528	490
Détenteurs de polices de libre passage	60	62	63	64	64
Résultat net^{a)}, en millions de CHF					
Processus d'épargne	1 358	815	687	807	338
Processus de risque	38	217	486	508	560
Processus de frais	-48	-46	-38	-19	28
Hors processus	0	0	7	7	7
Total (résultat net)	1 348	987	1 141	1 303	934
Répartition du résultat net					
Part des assureurs-vie (résultat d'exploitation), en millions de CHF	281	142	269	379	445
Part des assureurs-vie, en %	20,8	14,4	23,6	29,1	47,7
Part des assurés (attribution au fonds d'excédents), en millions de CHF	1 067	845	872	924	489
Part des assurés, en %	79,2	85,6	76,4	70,9	52,3
Produits dans les processus d'épargne, de risque et de frais, en millions de CHF	5 430	5 611	5 125	5 827	6 273
Part des assureurs-vie, en %	5,2	2,5	5,3	6,5	7,1
Part des assurés, en % (quote-part de distribution)	94,8	97,5	94,7	93,5	92,9
Quote-part de distribution seulement pour les affaires soumises à la quote-part minimale, en %	93,0	96,3	93,4	93,3	93,1

^{a)} Après constitution/dissolution des provisions, mais avant attribution des excédents.

Entreprises d'assurance non-vie

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs dommages que les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Indicateurs

En 2025, le volume des primes³ a augmenté de 2,8% par rapport à l'exercice précédent, soit de près de 2 milliards de francs. Le volume des primes pour les affaires directes suisses à elles seules a progressé de juste 1 milliard de francs durant l'exercice. Par ailleurs, la reprise par Zurich Compagnie d'Assurances SA d'affaires internes supplémentaires a constitué un autre facteur-clé de cette hausse des primes.

Malgré la hausse du volume des primes, la charge des sinistres nette⁴ (paiements pour cas d'assurance et dépenses pour des modifications des provisions techniques et des engagements) est restée stable à quelque 35 milliards de francs. En particulier, la charge pour sinistres causés par des intempéries a été moins élevée qu'en 2024, malgré le grand éboulement de Blatten (VS). Ainsi, le *loss ratio* s'est amélioré de 2,8 points de pourcentage en 2025, s'établissant à 61,6%. L'*expense ratio* a lui aussi légèrement reculé (24,4%). Avec un *combined ratio* moyen de 86% en 2025, les entreprises d'assurance non-vie ont affiché un très bon résultat technique.

Durant l'exercice, la hausse des produits des placements en capitaux de +4,5 milliards de francs environ à quelque 12 milliards de francs est principalement le fait de Zurich Compagnie d'Assurances SA, dont les filiales ont dégagé des produits des dividendes plus importants en 2025. Le rendement des placements de capitaux a augmenté en conséquence durant la période, passant de 5,0% à 7,8%.

Le bénéfice annuel total des entreprises d'assurance non-vie de 12,9 milliards de francs en 2025 (+81,2% par rapport à 2024) a eu une incidence positive sur la solvabilité et le taux de couverture de la fortune liée, qui ont progressé de 16 et 5 points de pourcentage respectivement durant l'exercice. Notons que les deux indicateurs évoluent dans une zone confortable.

³En tenant compte des caisses-maladie, des succursales et des affaires vie acceptées.

⁴Hors caisses-maladie et succursales.

Indicateurs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2025	2024	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	68 199 532	66 328 693	2,8
Paiements pour cas d'assurance	32 108 059	30 172 762	6,4
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des provisions techniques	2 062 308	4 102 142	-49,7
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des autres engagements actuariels	842 145	979 444	-14,0
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	13 099 370	12 229 588	7,1
Impôts	1 279 865	840 241	52,3
Bénéfice sur les placements de capitaux	12 042 656	7 561 267	59,3
Bénéfices annuels	12 895 487	7 116 942	81,2
Somme du bilan	210 051 259	209 137 962	0,4
Placements de capitaux	154 878 261	155 155 880	-0,2
Engagements actuariels	113 877 033	114 004 540	-0,1
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	45 884 554	40 488 820	13,3
	2025 En %	2024 En %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	7,77	4,97	+2,80
Rendement des fonds propres	28,10	17,58	+10,53
<i>Loss ratio</i>	61,6	64,4	-2,80
<i>Expense ratio</i>	24,4	24,9	-0,50
<i>Combined ratio</i>	86,0	89,3	-3,30
Ratio de solvabilité SST	285	269	+16
Ratio de couverture de la fortune liée	129	124	+5

Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition de la fortune est demeurée stable.

Titres à revenu fixe

Les placements en titres à revenu fixe ont constitué de loin la catégorie de placement la plus importante. Ils se sont répartis à environ 69% en emprunts d'entreprise et à 31% en emprunts d'État. On observe ainsi un léger changement en faveur des premiers (+3 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent).

Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs; Zurich Compagnie d'Assurances SA se taille la part du lion avec 37 milliards de francs de participations (contre 36,8 milliards de francs l'exercice précédent).

Autres positions

Les placements en biens immobiliers et en hypothèques des assureurs dommages sont restés sous-représentés par rapport à ceux des assureurs-vie.

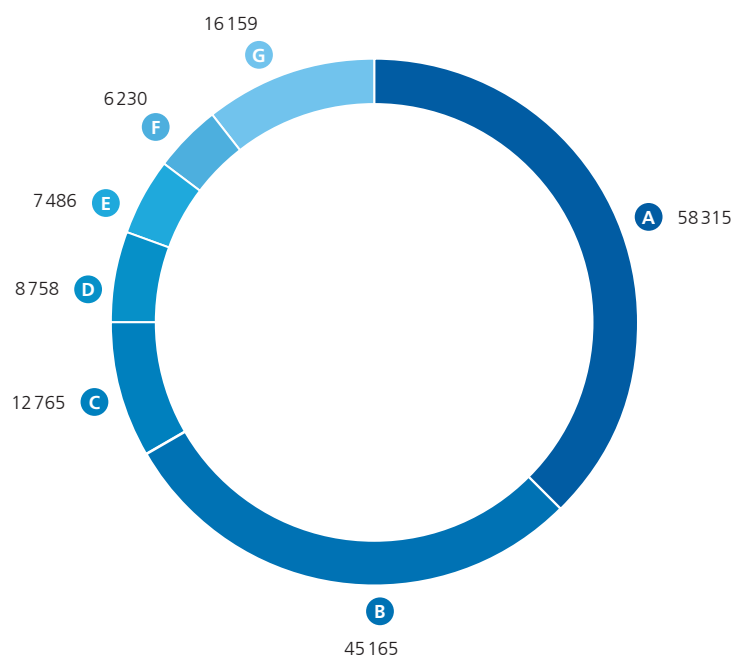
Allocation des actifs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	2024 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 486 337	5	7 466 068	5
Participations	45 165 467	29	45 615 405	29
Titres à revenu fixe	58 315 080	38	58 740 956	38
Prêts	5 168 048	3	5 023 339	3
Hypothèques	5 200 889	3	5 410 714	4
Actions	8 758 219	6	7 699 950	5
Placements collectifs de capitaux	12 764 928	8	11 757 224	8
Placements alternatifs	6 229 810	4	6 607 561	4
Autres placements de capitaux	5 789 483	4	6 834 662	4
Total des placements de capitaux	154 878 261	100	155 155 880	100

Allocation des actifs des entreprises d'assurance non-vie, 2025

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Actions
- E** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- F** Placements alternatifs
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

En 2025, le volume des primes de l'assurance non-vie a augmenté de 2,8% au total, tandis que la croissance était de 2,5% en 2024.

Avec une part de 40% (13,5 milliards de francs), la branche «Maladie» représente la principale branche et pèse donc de tout son poids dans l'évolution de l'assurance non-vie. Sa croissance de 2,9% en 2025 s'explique par la hausse des coûts de la santé, et le volume des primes a progressé plus modestement dans la branche «Accident» (1,5%). Selon les indications du service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) et de l'Assurance suisse contre les accidents (SUVA), le nombre d'accidents de loisirs augmente depuis quelques années, du fait qu'une part croissante de la population pratique des sports ou des activités de plein air.

La branche «Incendie et dommages matériels» arrive en deuxième position. Sa croissance a atteint 2,8% durant l'exercice. L'Office fédéral de la statistique (OFS) ayant fait état d'une inflation de 0,2% seulement en Suisse pour 2025, il est probable que cette évolution des primes soit essentiellement due à une demande accrue pour cette couverture d'assurance et à une hausse des sommes d'assurance.

Les branches «Casco véhicules terrestres» et «Responsabilité civile véhicules terrestres», qui représentent ensemble 20% de l'assurance non-vie, ont affiché une progression de 5,6% et 2,5% respectivement. Notons que selon l'OFS, le nombre de véhicules mis en circulation a diminué de 2% entre 2024 et 2025. On peut en conclure que cette année encore, la valeur assurée par véhicule a augmenté et que des taux de primes plus élevés ont pu être appliqués afin de couvrir les risques assurés.

Primes (brutes) comptabilisées dans les affaires directes de l'assurance en Suisse (y c. entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	+/- En %
Maladie	13 472 177	39,8	13 092 346	2,9
Incendie et dommages matériels	5 031 295	14,9	4 894 325	2,8
Accident	3 689 403	10,9	3 633 308	1,5
Casco véhicules terrestres	4 081 939	12,1	3 865 861	5,6
Responsabilité civile véhicules terrestres	2 687 172	7,9	2 621 149	2,5
Responsabilité civile	2 353 248	7,0	2 284 414	3,0
Véhicules maritimes et aériens, transport	354 740	1,0	427 255	-17,0
Protection juridique	834 682	2,5	803 408	3,9
Pertes financières	587 437	1,7	572 844	2,5
Crédit et caution	423 483	1,3	420 042	0,8
Assistance tourisme	297 665	0,9	275 842	7,9
Total	33 813 239	100,0	32 890 795	2,8

La branche «Protection juridique» a poursuivi sa croissance en 2025, confirmant une tendance en place depuis de nombreuses années déjà. Favorisée par une demande soutenue en assurances de protection juridique et par la croissance démographique, elle a enregistré une progression de 3,9%.

Malgré certaines restrictions commerciales, 2025 a été une très bonne année pour les importations et les exportations, selon l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). Il est donc étonnant que dans la branche «Véhicules maritimes et aériens, transport», le volume des primes ait poursuivi sa décrue en 2025 (-17%). Cette évolution s'explique par un environnement très concurrentiel.

La branche «Assistance tourisme» a bénéficié cette année encore de la croissance la plus solide du secteur non-vie (7,9% contre 5,8% en 2024). L'intensification des activités de voyages s'explique principalement par l'appréciation du franc suisse face à l'euro et au dollar américain, combinée à une croissance certes timide mais positive.

Parts de marché dans les affaires directes suisses

Après une trajectoire baissière entre 2020 et 2022 (de 84,4% à 81,2%), la part de marché des huit principaux assureurs suisses en assurance non-vie directe suisse, assurance-maladie exclue, a progressivement augmenté pour s'établir à 84,1% en 2025. Les 15,9% restants se sont répartis entre les 91 autres assureurs dommages ayant leur siège en Suisse ou succursales suisses de sociétés sises à l'étranger. Les trois plus grandes entreprises d'assurance continuent de se partager plus de la moitié du marché.

En 2025, les parts de marché des huit plus grands assureurs non-vie suisses n'ont connu que des variations minimales, n'excédant pas 0,5 point de pourcentage. Le classement des huit principaux assureurs suisses non-vie n'a pas non plus varié.

L'analyse de l'évolution des parts de marché depuis 2018 révèle des tendances claires. Plusieurs assureurs ont vu leur part de marché croître graduellement au fil des ans. Ce constat vaut en particulier

pour La Mobilière (15,9% à 17,1%) et Zurich Compagnie d'Assurances (13,6% à 15,5%). D'autres en revanche ont perdu du terrain: Allianz Suisse est passée de 10,5% de part de marché à 9,2%, Baloise Assurance de 7,2% à 6,6% et Generali Assurances de 4,2% à 3%. AXA a connu un recul de 18,6% à 17,7% entre 2018 et 2022 avant de remonter progressivement la pente pour atteindre 18,4% en 2025.

Helvetia et Baloise Assurance ont fusionné le 5 décembre 2025. La somme des primes comptabilisées par ces deux entités est à peine inférieure à celles de Zurich Compagnie d'Assurances. Avec 15,5%, le groupe Helvetia Baloise se hisse ainsi à la quatrième place du classement des assureurs dommages. Les quatre principaux groupes d'assurance se partagent désormais quelque deux tiers du marché de l'assurance dommages.

Parts de marché des entreprises d'assurance dommages (sans les entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2025	Part de marché en % 2025	Primes comptabilisées 2024	Part de marché en % 2024
AXA Assurances SA	4 148 390	18,4	3 953 486	18,2
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	3 849 361	17,1	3 656 066	16,8
Zurich Compagnie d'Assurances SA	3 490 161	15,5	3 382 097	15,5
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	2 051 114	9,1	1 963 669	9,0
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA	1 999 024	8,9	1 893 490	8,7
Baloise Assurance SA	1 478 984	6,6	1 447 007	6,7
VAUDOISE GÉNÉRALE, Compagnie d'Assurances SA	1 223 440	5,4	1 135 858	5,2
Generali Assurances Générales SA	667 126	3,0	684 293	3,1
Huit plus grands assureurs	18 907 600	84,1	18 115 966	83,2

Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

Après avoir déjà perdu 0,8 point de pourcentage l'exercice précédent, le taux de sinistres dans les affaires directes non-vie suisses a chuté de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2024 et s'est établi à 66,4%. L'évolution a toutefois été contrastée d'une branche à l'autre.

Dans l'ensemble, l'évolution des sinistres a été moins tendue en 2025 en raison d'une diminution de la charge liée aux sinistres causés par des intempéries, malgré l'éboulement de Blatten (VS). Dans la branche «Incendie et dommages matériels», le taux de sinistres a baissé de 12 points de pourcentage, alors qu'il avait progressé de 3 points de pourcentage en 2024.

Dans la branche «Responsabilité civile véhicules terrestres», le taux de sinistres a augmenté de 8,1 points de pourcentage durant la période pour s'élever à

47,9% (39,8% l'année précédente). Le taux de sinistres de 2024 était principalement dû à des bénéfices de liquidation de quelques assureurs. On observe par ailleurs sur ce marché que l'utilisation accrue de technologie intégrée tend à réduire la fréquence des accidents.

Dans la branche «Casco véhicules terrestres», le taux de sinistres a reculé de 5,2 points de pourcentage pour atteindre 76,5% (81,7% l'année précédente). En parallèle, on constate que la part croissante de composantes techniques majora le prix des réparations, phénomène auquel sont venues s'ajouter des adaptations de primes.

La branche «Responsabilité civile» a vu son taux de sinistres croître de 3,3 points de pourcentage à 55,7%.

Taux de sinistres des branches dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

En %	2025	2024	+/- en points de pourcentage
Maladie	75,0	75,9	-0,9
Incendie et dommages matériels	51,0	63,0	-12,0
Accident	74,6	75,2	-0,6
Casco véhicules terrestres	76,5	81,7	-5,2
Responsabilité civile véhicules terrestres	47,9	39,8	+8,1
Responsabilité civile	55,7	52,4	+3,3
Véhicules maritimes et aériens, transport	39,8	58,5	-18,7
Protection juridique	54,5	55,0	-0,5
Pertes financières	53,7	39,0	+14,7
Crédit et caution	27,0	29,9	-2,9
Assistance tourisme	83,0	83,0	-0,0
Total	66,4	68,2	-1,8

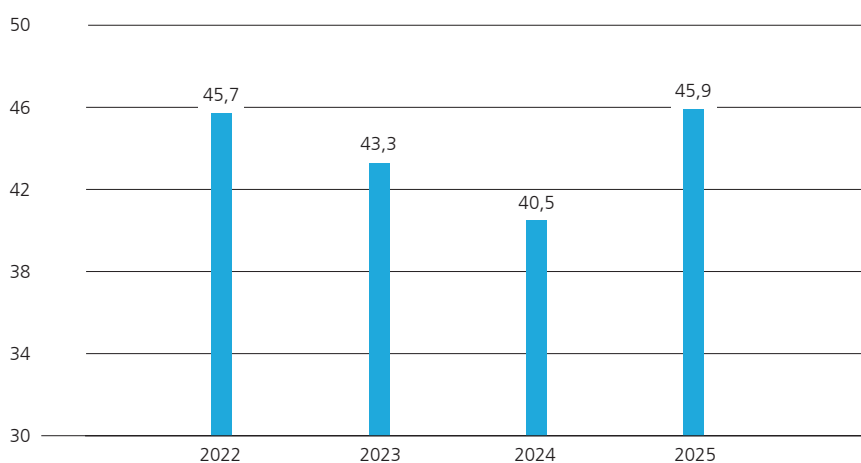
Évolution des fonds propres

Les fonds propres des entreprises d'assurance non-vie totalisaient 45,9 milliards de francs à fin 2025, ce qui représente une progression de 5,4 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent. Celle-ci est

en grande partie due à l'augmentation du bénéfice annuel de Zurich Compagnie d'Assurances SA.

Fonds propres des entreprises d'assurance non-vie

En milliards de CHF



Entreprises d'assurance-maladie

Indicateurs⁵

Dans l'ensemble, les indicateurs actuariels clés des entreprises d'assurance-maladie se sont améliorés par rapport à l'exercice précédent. Malgré un renforcement accru des provisions techniques, ces affaires d'assurance se sont révélées globalement plus rentables qu'en 2024.

Si le portefeuille des assurances-maladie complémentaires a crû de 0,5%, les paiements pour cas d'assurance ont baissé durant la période. Concernant les assurances complémentaires d'hospitalisation, l'évolution des prestations par personne assurée a été

négative ces six dernières années. Cela s'explique également par l'activité de surveillance courante que la FINMA réalise pour protéger les assurés et éviter que les cliniques ou médecins effectuent des décomptes de prestations excessifs et indus.

Les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance comprennent également les dépenses d'acquisition. Sont pertinentes ici les dispositions de l'accord de la branche «Intermédiaires» 3.0 (ABI 3.0), qui ont un effet contraignant général depuis le 1^{er} septembre 2024 (avec une réglementation transitoire pour la «distribution interne» jusqu'au 31 jan-

Indicateurs des entreprises d'assurance-maladie (part LSA des caisses-maladie incluse)

En milliers de CHF	2025	2024	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	11 391 034	11 186 791	1,8
Paiements pour cas d'assurance	7 952 549	8 016 540	-0,8
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des provisions techniques	495 395	425 265	16,5
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 098 253	2 138 026	-1,9
Résultat technique	466 886	185 798	151,3
Impôts	158 035	137 757	14,7
Bénéfice sur les placements de capitaux	606 043	713 023	-15,0
Bénéfices annuels	868 707	744 177	16,7
Somme du bilan (assureurs-maladie uniquement)	25 662 839	24 691 814	3,9
Placements de capitaux (assureurs-maladie uniquement)	22 139 164	21 143 150	4,7
Engagements actuariels	14 698 578	14 196 343	3,5
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	6 995 376	6 412 263	9,1
	2025 En %	2024 En %	+/- en points de pourcentage
Ratio de solvabilité SST (assureurs-maladie uniquement)	360	334	+26
Rendement des placements (assureurs-maladie uniquement)	2,65	3,27	-0,62
Ratio de couverture de la fortune liée	129	128	+1

⁵ Sauf mention contraire, les chiffres de cette section se rapportent à l'entreprise d'assurance-maladie dans son ensemble, donc également aux branches qu'elle exploite en sus de son activité principale d'assurance-maladie.

vier 2025). Ces dispositions prévoient notamment un plafond pour l'indemnisation des intermédiaires d'assurance dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire (en particulier le ch. 9.1.2 ABI 3.0 ou l'annexe 7 de l'ordonnance sur la surveillance, OS).

Pour surveiller le respect des règles déclarées généralement contraignantes de l'ABI 3.0 et l'application des mesures relatives aux décomptes de prestations des cliniques et médecins, la FINMA recourt à des contrôles ciblés et intervient en cas de manquements.

Concernant les assurances-maladie complémentaires, la FINMA veille à ce que seules des hausses de primes fondées sur des considérations actuarielles soient autorisées. Durant l'exercice, la FINMA a obtenu dans plusieurs cas des baisses de primes d'assurance-maladie complémentaire et œuvré ainsi à la protection des assurés. La FINMA autorise les hausses

de tarif dans cette branche à condition que les facteurs de renchérissement exogènes soient calculés par catégorie de couverture principale. Cette pratique a été confirmée par l'arrêt du Tribunal fédéral 2C 388 / 2024 du 22 janvier 2026 et par ses considérants.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

Cette année encore, l'exercice a été marqué par une forte concentration, avec peu de changements entre les assureurs leaders du marché. Si certains acteurs ont quelque peu grignoté du terrain, la structure concurrentielle sous-jacente est restée stable. Dans l'ensemble, les assureurs avec les plus grandes parts de marché ont légèrement renforcé leur position dominante, ce qui révèle une tendance persistante à la consolidation dans le segment des assurances complémentaires.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2025	Part de marché en % 2025	Primes comptabilisées 2024	Part de marché en % 2024
SWICA	2 249 749	20,0	2 269 707	20,5
Helsana Assurances complémentaires	2 023 406	18,0	1 994 855	18,0
Groupe Mutuel Assurances	1 504 120	13,4	1 413 299	12,8
CSS Assurance-maladie	1 372 455	12,2	1 338 552	12,1
Visana	1 368 181	12,2	1 330 005	12,0
Sanitas	759 684	6,8	747 697	6,8
Concordia	566 562	5,0	550 320	5,0
Assura	336 355	3,0	339 213	3,1
Huit plus grands assureurs	10 180 513	90,5	9 983 643	89,1

Entreprises de réassurance

Indicateurs

Durant l'exercice, les primes brutes des entreprises de réassurance assujetties en Suisse ont baissé de 6,1% à 56,4 milliards, un recul notamment dû à l'appréciation du franc suisse face aux monnaies principales (dollar américain, euro et livre sterling). Le taux de sinistres (*loss ratio*) s'est amélioré de 7,6 points de pourcentage pour s'établir à 57,7%. Le résultat sur les placements de capitaux a nettement progressé, de 3,3 milliards de francs à 7,3 milliards de francs.

Cette augmentation est pour l'essentiel imputable à la restructuration du capital au sein de Swiss Re. Le résultat annuel s'est amélioré, de 1,7 milliard à 9,8 milliards de francs, provoquant une hausse du rendement des fonds propres (*return on equity*, RoE) à 28,1% (2024: 5,9%). Le ratio de solvabilité selon le SST des réassureurs a perdu 4 points de pourcentage et s'est inscrit à 231%.

Indicateurs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF

	2025	2024	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	56 376 067	60 048 155	-6,1
Paielements pour cas d'assurance	29 363 688	29 599 988	-0,8
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des provisions techniques	-534 405	6 083 538	n.d.
Dépenses/produits (-) résultant de la variation des autres engagements actuariels	583 676	202 129	188,8
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	13 507 523	13 486 739	0,2
Impôts	661 926	339 643	94,9
Bénéfice sur les placements de capitaux	7 314 153	3 289 606	122,3
Bénéfices annuels	9 776 153	1 653 112	491,4
Somme du bilan	212 839 865	222 077 773	-4,2
Placements de capitaux	106 723 779	103 544 668	3,1
Engagements actuariels	135 631 758	145 762 701	-7,0
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	34 791 525	27 986 309	24,3

	2025 En %	2024 En %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	6,96	3,29	+3,67
Rendement des fonds propres	28,10	5,91	+22,19
<i>Loss ratio</i> , non-vie	57,7	65,3	-7,6
<i>Benefit ratio</i> , vie	65,9	85,8	-19,9
Ratio de solvabilité SST	231	235	-4

Les primes brutes comptabilisées des sociétés de Swiss Re ont subi une réduction de 5,6% à 35,7 milliards de francs, tandis que celles des autres réassureurs professionnels reculaient de 7,6% à 19,4 milliards de francs. À l'inverse, les captives de réassurance ont affiché une légère hausse de leurs primes brutes comptabilisées, qui ont atteint 1,3 milliard de francs (+4,8%). Le résultat annuel a été significativement influencé par les sociétés de Swiss Re: après les pertes de 591 millions de francs en 2024, elles ont dégagé un résultat 2025 positif de 7,6 milliards de francs (chiffre tenant compte de la restructuration du capital). Les autres sociétés de réassurance professionnelle affichent un bénéfice annuel en baisse, de 1,9 milliard de francs à 1,6 milliard de francs. En revanche, chez les captives de réassurance, le bénéfice annuel a progressé de 352 millions de francs à 576 millions de francs.

La somme du bilan a diminué de 4,2%, s'établissant à 212,8 milliards de francs. Du côté des passifs, les engagements actuariels ont baissé de 7% à 135,6 milliards de francs, tandis que les fonds propres (avant affectation du bénéfice) ont progressé de 24,3% et

atteint 34,8 milliards de francs. Le *loss ratio* non-vie (net) s'est amélioré de 7,6 points de pourcentage pour s'établir à 57,7%. Les sociétés du groupe Swiss Re ont fait état d'une amélioration de 9,6 points de pourcentage à 61,5%. Les autres réassureurs professionnels ont affiché une progression de 5,7 points de pourcentage à 59%. Enfin, chez les captives de réassurance, le *loss ratio* a légèrement progressé, de 0,4 point de pourcentage à 34,3%.

Répartition de la fortune

Au total, la valeur des placements de capitaux a augmenté de 106,7 milliards de francs (+3,1%). Concernant l'allocation des actifs, l'exercice sous revue a été marqué par plusieurs réorientations hors des titres à revenu fixe en faveur des prêts et par une réduction des participations, à la suite de la restructuration de capital au sein du groupe Swiss Re. Les titres à revenu fixe demeurent l'exposition dominante, avec une

part de 36% (contre 41% l'année précédente). Ils sont suivis des placements collectifs de capitaux (22%), des participations (19%) et des prêts (16%). L'allocation ne compte aucun placement hypothécaire. Les biens immobiliers, les actions, les placements alternatifs et les autres placements de capitaux représentent ensemble 7% de l'allocation.

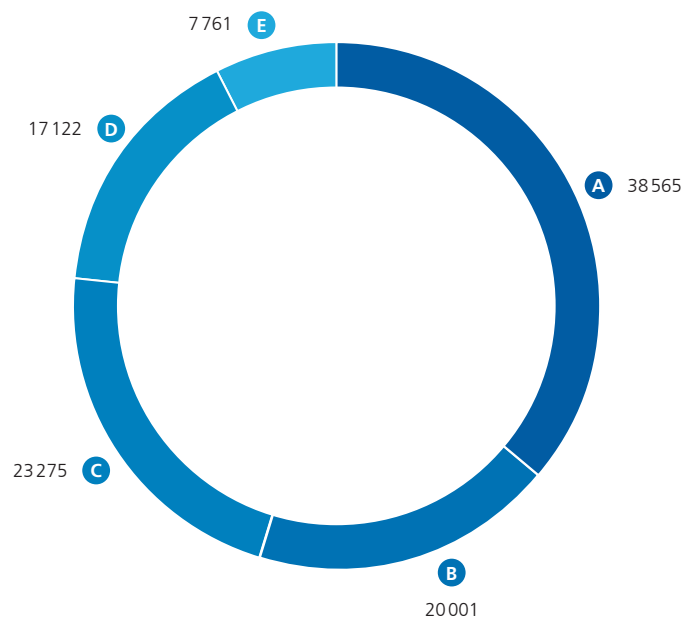
Allocations des actifs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	2024 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	64 803	0	71 645	0
Participations	20 001 480	19	25 389 326	25
Titres à revenu fixe	38 564 949	36	42 492 350	41
Prêts	17 122 341	16	6 919 555	7
Hypothèques	0	0	0	0
Actions	293 769	0	280 920	0
Placements collectifs de capitaux	23 274 647	22	22 874 381	22
Placements alternatifs	2 642 956	2	1 739 125	2
Autres placements de capitaux	4 758 836	5	3 777 366	4
Total des placements de capitaux	106 723 779	100	103 544 668	100

Allocations des actifs des entreprises de réassurance 2025

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Prêts
- E** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Les primes brutes acquises ont globalement baissé de 4,1%. Alors qu'elles ont augmenté de 3,1% dans les affaires de réassurance vie, elles ont reculé de 7,4% dans le domaine non-vie. Le déclin des primes dans les segments *long tail* (–16,8%) et Catastrophes naturelles (–14%) a été le principal facteur de cette évolution. Les sociétés de Swiss Re ont fait état d'un repli de 1,9% de leurs primes acquises. Chez les autres réassureurs professionnels, la baisse a été plus prononcée (–8,3%), alors que les captives de réassurance ont enregistré une croissance de 4,2%.

Sur le plan géographique, la baisse des primes a été particulièrement marquée dans la région Asie/Pacifique (–9%) et en Amérique du Nord (–6,4%). Avec leur part respective de 40,8% et 38,9%, l'Europe et l'Amérique du Nord demeurent les principaux marchés des entreprises de réassurance assujetties.

Primes encaissées par les entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2025	2025 En %	2024	+/- En %
<i>Short tail</i> (déroulement court)	21 577 595	38,4	21 590 366	–0,1
<i>Long tail</i> (déroulement long)	11 077 584	19,7	13 313 095	–16,8
Catastrophes naturelles	4 334 919	7,7	5 039 173	–14,0
Total non-vie	36 990 099	65,9	39 942 634	–7,4
Vie	19 166 797	34,1	18 598 937	3,1
Total des primes brutes	56 156 896	100,0	58 541 570	–4,1
Asie/Pacifique	8 243 880	14,7	9 054 877	–9,0
Europe	22 889 187	40,8	23 214 238	–1,4
Amérique du Nord	21 857 514	38,9	23 348 602	–6,4
Reste du monde	3 166 315	5,6	2 923 854	8,3
Total des primes brutes	56 156 896	100,0	58 541 570	–4,1

Taux de sinistres

En 2025, le taux de sinistres brut des affaires de réassurance non-vie s’est amélioré, passant de 69,4% à 61,5%. Dans le segment *short tail*, le taux de sinistres est resté inchangé à 60,7%, alors qu’il a baissé de 9,7 points de pourcentage à 77,5% dans le segment *long tail*. En 2024, ce dernier était encore marqué par des provisionnements a posteriori constitués par les sociétés de Swiss Re dans la responsabilité civile américaine.

Dans le segment Catastrophes naturelles, le taux de sinistres a chuté de 27,2 points de pourcentage à 13%, ce qui reflète une baisse des activités de sinistres liées aux ouragans ou aux séismes (qui relèvent de la catégorie «périls primaires»). Les dommages causés par les incendies de forêt à Los

Angeles ont été particulièrement marquants parmi les sinistres résultant de catastrophes naturelles. Ils constituent des «périls secondaires» et ont également concerné les réassureurs. En général, l’absence d’événements majeurs signifie qu’à l’échelle mondiale, les entreprises d’assurance directe doivent supporter une part plus importante des dommages liés à des catastrophes naturelles.

Le taux de sinistres brut a connu une évolution légèrement différenciée. Les sociétés de Swiss Re ont bénéficié d’une amélioration de 9,5 points de pourcentage à 65,4%, alors que la catégorie des autres réassureurs professionnels a affiché une progression de 4,7 points de pourcentage à 56,2%.

Taux de sinistres en réassurance non-vie

En %	2025	2024	+/- en points de pourcentage
Short tail (déroulement court)	60,7	60,7	0,0
Long tail (déroulement long)	77,5	87,2	-9,7
Catastrophes naturelles	13,0	40,2	-27,2
Total	61,5	69,4	-7,9

Complément: Couverture de réassurance pour des dommages dus aux événements naturels en Suisse

Les dommages dus à des catastrophes naturelles survenues en Suisse ont été dans l'ensemble fortement marqués par l'éboulement de Blatten. En raison du mécanisme du *pool* pour les dommages naturels et de la structure de la couverture en réassurance, les réassureurs suisses n'ont pas été concernés.

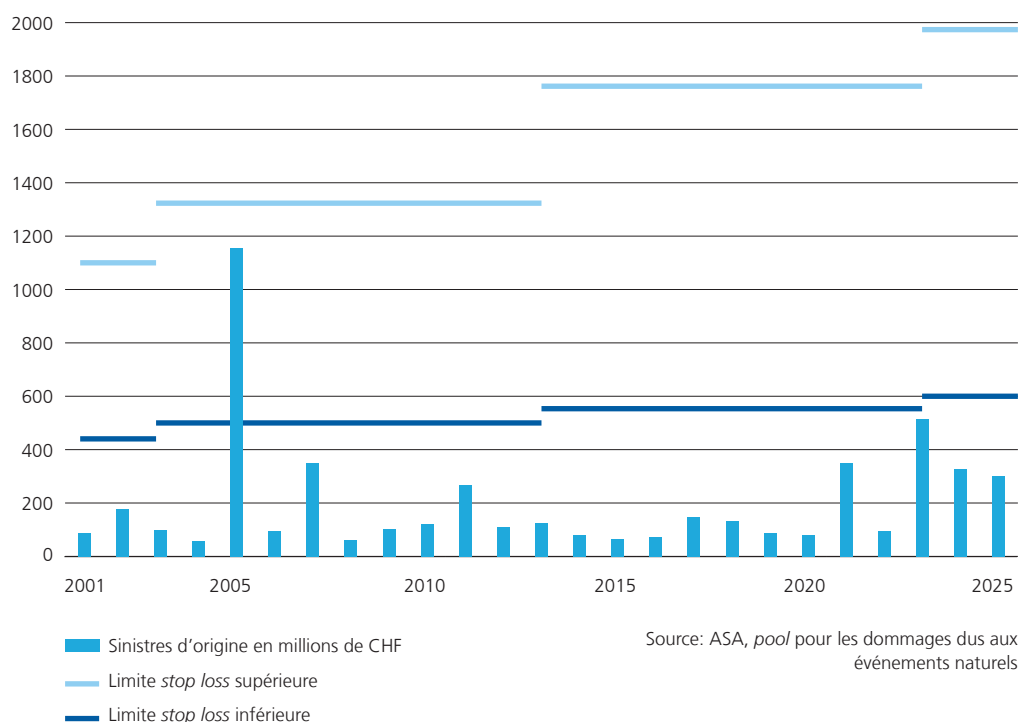
La charge liée aux sinistres assurés est estimée à 273 millions de francs. Le *pool* pour les dommages naturels des assureurs privés permet une répartition à l'échelle suisse des dommages entre les différentes sociétés d'assurance. Grâce à cette double solidarité, les primes restent abordables pour les assurés, et les dommages dus aux événements naturels peuvent être assurés par l'assurance privée.

L'éventail des réassureurs prenant part à cette couverture est varié et correspond en partie aux acteurs détenant les principales parts de marché. Cela a notamment pour avantage de permettre une composition internationale, avec une diversification aussi bien nationale qu'internationale des risques couverts.

Le type de couverture de réassurance concernée est une couverture *stop loss* ou couverture en excédent annuel (cf. le graphique). Dans cette forme particulière de couverture non proportionnelle, le principe n'est pas de couvrir chaque événement d'assurance individuellement, mais des sinistres agrégés durant la période contractuelle, pour autant qu'ils ne se situent pas à l'extérieur d'une marge de couverture prédéfinie (par une limite inférieure et supérieure).

Sinistres d'origine du *pool* pour les dommages dus aux événements naturels et couverture de réassurance 2001-2025

En millions de CHF



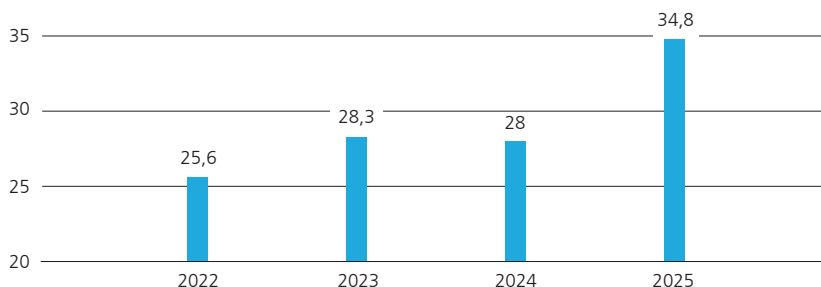
Dans les années avec un niveau de sinistres exceptionnellement élevé, la couverture de réassurance *stop loss* prend en charge une part substantielle des dommages totaux. La dernière occurrence de ce type remonte à 2005. Le système *stop loss* actuel couvre des sinistres agrégés annuels, à partir de la franchise de l'assurance directe de 550 millions de francs (limite inférieure) jusqu'à un montant de 1,8 milliard de francs (limite supérieure).

Évolution des fonds propres

Les fonds propres statutaires avant affectation du bénéfice ont augmenté de 6,8 milliards de francs et atteint 34,8 milliards de francs. Les principales contributions à cette évolution sont venues des sociétés de Swiss Re, avec une progression de 5,3 milliards de francs à la suite de la restructuration de capital, et des captives de réassurance, avec une croissance de 1,5 milliard de francs dans le sillage de nouvelles autorisations. Le segment des autres sociétés de réassurance professionnelle n'a pas connu de changement.

Fonds propres des entreprises de réassurance

En milliards de CHF

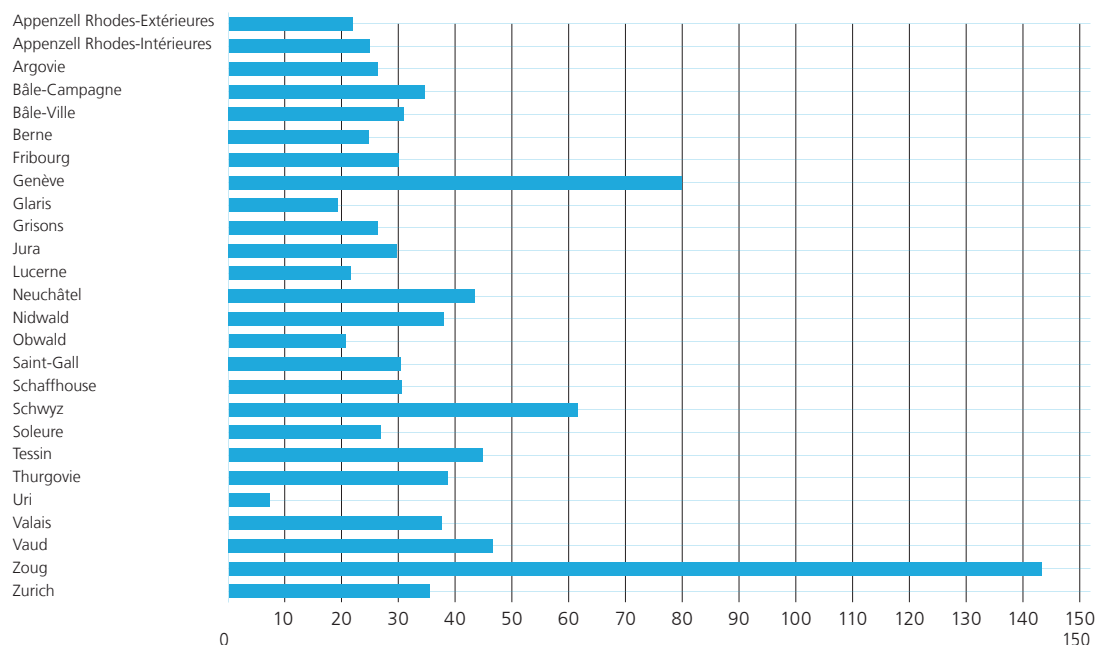


Intermédiaires d'assurance non liés

L'illustration ci-après met en exergue les différences régionales dans la répartition des entreprises enregistrées auprès de la FINMA en tant qu'intermédiaires d'assurance non liés. Dans les cantons à la fiscalité attrayante, leur nombre par 100 000 habitants est particulièrement important. Zoug (141,5) et Schwytz (60,7) dépassent de loin les autres cantons. Les chiffres sont également élevés dans les cantons de Genève (78,8), de Vaud (46), de Neuchâtel (42,9) et du Tessin (44,2).

Nombre d'entreprises enregistrées pour 100 000 habitants

Entreprises pour 100 000 habitants

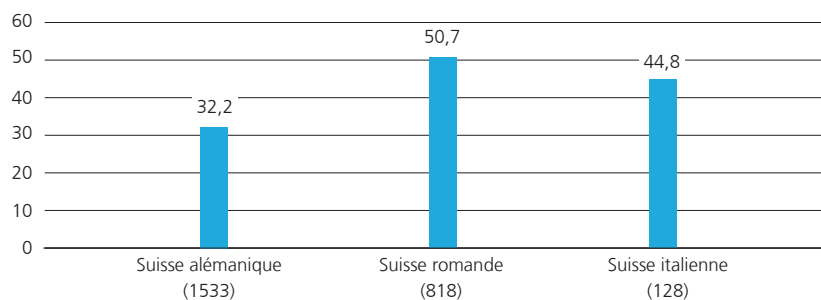


Source: OFS (2024), Population résidante permanente de 26 ans et plus par canton; FINMA: nombre d'entreprises d'intermédiation autorisées par canton.

Afin d'expliciter la structure de marché par région, le nombre d'entreprises d'intermédiation d'assurance a d'abord été mis en relation avec la taille de la population dans la région linguistique concernée. L'illustration suivante montre la densité en entreprises, mesurée par le nombre d'intermédiaires d'assurance par 100 000 habitants de 26 ans et plus en Suisse alémanique, en Suisse romande et en Suisse italienne. Cette standardisation permet d'obtenir des données chiffrées facilement comparables. Elle met en évidence les différences entre les densités de marché, indépendamment de la taille de la population en termes absolus.

Intermédiaires d'assurance pour 100 000 habitants, par région linguistique

Entreprises pour 100 000 habitants



Source: OFS (2024), Population résidente permanente de 26 ans et plus par région linguistique; FINMA, nombre d'entreprises d'intermédiation autorisées par région linguistique. Répartition par canton. Dans les cantons bilingues, la répartition est basée sur la langue telle que déclarée.

Le tableau ci-après montre l'indemnisation médiane⁶ en francs suisses et par branche d'assurance. L'indemnisation est définie comme étant l'ensemble des prestations monétaires liées à une conclusion et versées à un intermédiaire pour l'intermédiation d'une assurance. Elle est plafonnée à 16 primes mensuelles nettes.⁷

Les indemnisations médianes les plus élevées proviennent des produits d'assurance-vie. Les assurances-vie des piliers 3a et 3b en particulier se démarquent avec une indemnisation médiane de 2655 francs par police. En fin de classement, avec

une indemnisation médiane de 100 francs, on trouve les produits de la catégorie des autres assurances (assurance de chose, assurance pour les véhicules terrestres, assurance responsabilité civile et protection juridique).

Les indemnisations présentent une grande disparité, aussi bien en termes généraux qu'au sein d'une même branche. Ces divergences s'expliquent à la fois par le type de produit intermédié, les mécanismes de bonus liés à la performance, des différences entre les systèmes de distribution ainsi que des effets de portefeuille et de réseau.

en CHF

Branche d'assurance	Indemnisation médiane par police intermédiée
Assurance-maladie complémentaire	633
Assurance-vie 3a et 3b	2 655
Assurance-vie: autres	942
Assurance: autres	100
Indemnités journalières et assurance-accidents	213

⁶La médiane correspond à la valeur centrale d'une série de données triées.
⁷Ce plafond se fonde sur les dispositions de l'accord de la branche «Intermédiaires» 3.0 concernant l'indemnisation des intermédiaires dans le domaine des assurances complémentaires à l'assurance-maladie sociale, auxquelles le Conseil fédéral a donné une portée générale avec l'art. 190e OS, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2024.

Glossaire

Combined ratio

Le *combined ratio*, ou ratio combiné, est un indicateur composé du taux de sinistres et du taux de frais d'exploitation. Il est utilisé dans le secteur de l'assurance pour juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances.

Rendement des fonds propres

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Il s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles.

Expense ratio

L'*expense ratio*, ou le taux de frais d'exploitation, est un indicateur de l'assurance non-vie. Il montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation de l'assurance. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

Fortune liée

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité. Il leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions précises pour les catégories de placement plus risquées.

Rendement des placements

Le rendement des placements de capitaux s'obtient en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le volume moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placement de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le volume moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).

Loss ratio

Le *loss ratio*, ou taux de sinistres, est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les charges de sinistres payées et provisionnées par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut illustre dans quelle mesure les affaires d'assurances sont touchées par des sinistres, si les primes sont suffisantes et la politique de souscription, appropriée.

Ratio de solvabilité SST

Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité (SST) repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, forte de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire).

Liste des abréviations

CHF	Franc suisse
IBNR	Sinistres survenus mais non encore annoncés (<i>incurred but not reported</i>)
LCA	Loi fédérale du 2 avril 1908 sur le contrat d'assurance (loi sur le contrat d'assurance; RS 221.229.1)
LPP	Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40)
LSA	Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (loi sur la surveillance des assurances; RS 961.01)
n.d.	Non disponible
OFS	Office fédéral de la statistique
RoE	Rendement des fonds propres (<i>return on equity</i>)
SST	Test suisse de solvabilité

Impressum

Éditeur

Autorité fédérale de surveillance
des marchés financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 327 91 00

Fax +41 (0)31 327 91 01

info@finma.ch

www.finma.ch

Conception et graphisme

Stämpfli Communication, Berne

20 août 2026